



Remboursement anticipé de crédit immobilier contentieux

Par **ciesla**, le **07/02/2011** à **20:48**

Bonjour, je suis au contentieux avec ma banque (cic) qui me demande le remboursement anticipé de mon crédit alors que je ne leur dois rien je paye mon crédit tous les mois à t'elle le droit de me réclamer les indemnités de remboursement anticipé de (5%) alors que s'est-elle qui me demande le remboursement nous n'avons jamais eu aucun relevé de compte ni lettre de la banque le seul courrier que nous recevons se sont des lettres recommandées qui nous demandent de rembourser